



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2009/L.1
3 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Trentième session
Bonn, 1^{er}-10 juin 2009

Point 12 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique sur les travaux de sa trentième session**

Rapporteur: M. Purushottam Ghimire (Népal)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La trentième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 1^{er} au 10 juin 2009.
2. La Présidente du SBSTA, M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Elle a aussi salué M. A. H. M. Rezaul Kabir (Bangladesh) en sa qualité de Vice-Président du SBSTA et M. Purushottam Ghimire (Népal) en sa qualité de Rapporteur de cet organe.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2009/1).
4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Mise au point et transfert de technologies.
 5. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: moyens d'inciter à prendre des mesures.
 6. Recherche et observation systématique.
 7. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Examen des informations relatives aux inventaires des gaz à effet de serre notifiés par les Parties visées à l'annexe I de la Convention et besoins de formation correspondants;
 - b) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre;
 - c) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - d) Lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.
 8. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbure-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbure-23 (HFC-23);

- b) Piégeage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques au titre des activités de projet du mécanisme pour un développement propre;
 - c) Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre.
- 9. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 - 10. Coopération avec les organisations internationales compétentes.
 - 11. Questions diverses.
 - 12. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 11 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 12 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, tenue le xx juin, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa trentième session (FCCC/SBSTA/2009/L.1). À la même séance, sur proposition de la Présidente, il a autorisé le Rapporteur à parachever le rapport, avec le concours du secrétariat et sous la direction de la Présidente.

Annexes

(À compléter)
